

CHATEAUDUN / Au collège Emile-Zola

L'intégration des travailleurs handicapés citée en exemple

« **J**e suis traumatisé crânien. Avant mon accident, j'étais chauffeur de car. Tout le monde me connaissait et me parlait. Après, plus personne ne me voyait. C'est vrai que parfois, j'ai la mémoire qui flanche. Mais j'ai finalement obtenu un CAP de cuisinier et je travaille maintenant au collège de Brou. Là-bas, les élèves, me parlent, plaisantent avec moi, comme si je n'avais aucun handicap. » Lorsque Laurent Martin a pris la parole, hier matin, dans une des salles du lycée-collège Emile-Zola de Châteaudun, un silence pesant a suivi son intervention. En une poignée de minutes il a canalisé l'attention d'une assistance regroupée autour de Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées. Ce dernier, avant de rejoindre Chartres, a marqué un arrêt hier matin dans la cité dunoise pour mesurer le travail de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public d'Eure-et-Loir.



Châteaudun, hier. Patrick Gohet (à gauche), délégué interministériel aux personnes handicapées, a rencontré des adultes handicapés au collège Emile-Zola, comme Thierry Chevalier (à droite), employé à l'entretien des espaces verts.

Les mentalités ont évolué

Depuis deux ans, un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), spécifique et basé à Nogent-le-Rotrou, permet à une vingtaine d'adultes handicapés

de travailler dans des collèges d'Eure-et-Loir à des tâches d'entretien et de petite maintenance de locaux, de préparation et de service des repas, d'entretien des espaces verts. Comme Laurent Martin, Thierry Chevalier et Nicolas Rouillon dépendent de ce même ESAT mais travaillent au collège Emile-Zola. Le premier est attaché aux espaces verts et le second à la cuisine.

Le regard positif que porte les

élèves sur ces adultes handicapés est revenu dans tous les propos. Un regard qui s'est profondément amélioré comme l'a aussi évoqué Alain Venot, le député-maire (UMP) de Châteaudun. « En 1983 il a fallu reloger dans une école de la ville, des élèves d'un IME (NDLR : institut médico-éducatif) car leur propre bâtiment ne pouvait plus les accueillir. Dans l'établissement choisi, il a fallu affronter

plus qu'une réticence de la part des enseignants et de la direction. Même les parents d'élèves ont dû se mobiliser. C'était il y a plus de vingt ans et depuis trois ans, des élèves de ce même IME fréquentent chaque après-midi une école de la ville pour y suivre les mêmes cours que les enfants qui y sont scolarisés. C'est bien la preuve que les mentalités ont déjà évolué. »